

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 NOVEMBRE 2018**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| 1. Pauline Farrugia | 4. Elizabeth Fee |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5. Aaron Patella |
| 3. Guy Veillette | 6. Alexandre-Nicolas LeBlanc |

ABSENT(S) :

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le Maire Michael Page.
SONT AUSSI PRÉSENTS Daniel Décary Directeur général et Secrétaire-trésorier et Bruno Bélisle, Secrétaire-trésorier-adjoint.

ASSERMENTATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL : AARON PATELLA

Le Président d'élection, Bruno Bélisle et le Directeur général et Secrétaire-trésorier et Commissaire à l'assermentation, Daniel Décary, ont procédé à l'assermentation du conseiller élu le 21 octobre 2018 au siège 5, Monsieur Aaron Patella.

ORDRE DU JOUR – 5 NOVEMBRE 2018

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Période des fêtes – Fermeture du bureau municipal
6. Offre de services professionnels de Monty Sylvestre – Approbation

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

7. Assurance collective – Renouvellement
8. Stagiaire en horticulture – Remise d'une bourse
9. Embauche d'un Journalier aux travaux publics

FINANCES ET TRÉSORERIE

10. Acceptation des comptes à payer
11. Rapports des salaires nets – 2018-10
12. Règlement 2018-617 modifiant le règlement 2017-605 - Règlement régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2018 - Adoption
13. Règlement 2018-618 régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses de l'année 2019- Présentation et avis de motion
14. États comparatifs-dépôt

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

15. Conseil régional de l'environnement de l'Estrie – Adhésion annuelle

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

16. 77, rue Main – Prolongation de permis
17. Règlement 2018-616 modifiant le règlement 2018-608 – Règlement sur la démolition d'immeubles sur le territoire de la municipalité du Village de North Hatley – Adoption

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 NOVEMBRE 2018**

VARIA

18. Période de questions portant sur des sujets d'intérêt public local
19. Levée de l'assemblée

2018-11-05.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS-GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-11-05.02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2018

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ELIZABETH FEE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018 soit adopté.

ADOPTÉE

2018-11-05.03

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

2018-11-05.04

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

(10) citoyens assistent à la séance.

INTERVENANTS

OBJETS

Paul st-pierre
Paul st-pierre

Règlement de taxation (tarif démolition)
Monty sylvestre

2018-11-05.05

PÉRIODE DES FÊTES – FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

ATTENDU la période des fêtes qui approche et les congés fériés s'y rattachant ;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'hôtel de ville soit fermée du 24 décembre 2018 jusqu'au 2 janvier 2019
inclusivement.

ADOPTÉE

2018-11-05.06

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE MONTY SYLVESTRE – APPROBATION

ATTENDU l'offre de services professionnels du 22 août 2018 présentée par le cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques Inc, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019;

ATTENDU QU'IL soit opportun pour la Municipalité d'avoir accès à des services de consultation juridique;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'offre de services proposée, comportant l'accès à une banque d'heures et à des services de consultation, soit acceptée;

QUE le Maire, le Directeur général et Secrétaire-trésorier et tout autre représentant de la Municipalité mandaté par le Directeur général et Secrétaire-trésorier, soient autorisés à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques Inc, à même la banque d'heures et au besoin au service de consultation, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 NOVEMBRE 2018**

2018-11-05.07

ASSURANCE COLLECTIVE – RENOUELEMENT

ATTENDU QUE le contrat d'assurances collectives de la Municipalité vient à échéance;

ATTENDU que le coût des assurances collectives est partagé entre la Municipalité et les employés dans une proportion de 50/50;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ELIZABETH FEE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accorder le contrat d'assurances collectives de la Municipalité à la compagnie Sun Life du Canada, au coût annuel de 20 925,24 \$, taxes en sus;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 55-139-98-000.

ADOPTÉE

2018-11-05.08

STAGIAIRE EN HORTICULTURE – REMISE D'UNE BOURSE

ATTENDU QUE Marjolaine Martel a complété un stage en horticulture, durant la période du 1er au 19 octobre 2018;

ATTENDU QUE les services de Marjolaine Martel ont été grandement appréciés;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité octroie une bourse de trois cents dollars (300 \$) à Marjolaine Martel afin de l'encourager dans la poursuite de ses études.

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02 701 50 522.

ADOPTÉE

2018-11-05.09

EMBAUCHE D'UN JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QU'un poste de Journalier aux travaux publics est vacant;

ATTENDU l'appel de candidatures et le processus de sélection réalisés afin de combler le poste vacant;

ATTENDU que la candidature de Alain Boulé a été retenue suite au processus de sélection;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MICHAEL PAGE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil procède à l'embauche de Alain Boulé à titre de Journalier aux travaux publics, le tout conformément aux modalités d'emploi discutées et acceptées par les parties, notamment les conditions offertes aux employés du groupe 3, décrites au guide de gestion du personnel (août 2014), lesquelles seront énumérées dans un contrat établissant les conditions de travail de Alain Boulé.

QUE l'entrée en fonction de Alain Boulé soit établie au 6 novembre 2018;

QUE Alain Boulé soit assujetti à une période de probation de six mois à compter de sa date d'entrée en fonction;

QUE Monsieur le Maire, Michael Page, et le Directeur Général et Secrétaire-Trésorier, Daniel Décary, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité ledit contrat de travail;

QUE les fonds requis au paiement du salaire de Alain Boulé soient puisés à même les disponibilités des postes budgétaires 02.190.00.141, 02.320.00.141, 02.330.00.141, 02.412.00.141, 02.414.00.141, 02.414.01.141, 02.415.00.141 et 02.701.50.141 selon une répartition du travail effectué.

ADOPTÉE

2018-11-05.10

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 NOVEMBRE 2018**

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 5 novembre 2018 par le Service de trésorerie, au montant de 85 371.03 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

RÉUNION DU : lundi 5 novembre 2018
MEETING OF : November 5, 2018

Déposé : 2018-10-29
Submit : 29-10-2018

FOURNISSEURS/SUPPLIERS	DATE	FACTURE/INVOICE	MONTANT/AMOUNT
SANI-ESTRIE			
COLLECTES DÉCHETS, RECYCLAGE ET COMPOST			7 081.43 \$
CONTENEUR			465.65 \$
		TOTAL	7 547.08 \$
			Taxes incluses
MRC DE MEMPHREMAGOG			
QUOTE-PART PATROUILLE NAUTIQUE			5 256.00 \$
		TOTAL	5 256.00 \$
SEL WARWICK INC			
SEL DE DÉGLAÇAGE			4 041.67 \$
SEL DE DÉGLAÇAGE			4 226.46 \$
		TOTAL	8 268.13 \$
			Taxes incluses
GROUPE GEST-EAU INC.			
RÉPARATION AQUEDUC - ROUTE 108			24 926.58 \$
		TOTAL	24 926.58 \$
			Taxes incluses
		GRAND TOTAL	45 997.79 \$
			Taxes incluses

2018-11-05.11

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2018-10

ÉLUS	0.00 \$
PERMANENTS	13 861.45 \$
SAISONNIERS	3 850.51 \$
SAUVETEURS	592.12 \$
NAVETTE	2 249.99 \$
	20 554.07 \$

2018-11-05.12

RÈGLEMENT 2018-617 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2017-605 – RÈGLEMENT RÉGISSANT LA TAXE FONCIÈRE ET LES TAUX DE COMPENSATION DES SERVICES AFIN DE POURVOIR AUX DÉPENSES DE L'ANNÉE 2018 – ADOPTION

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 9 octobre 2018 et que le projet de règlement a été présenté et déposé;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE des copies du projet de règlement tel qu'il a été présenté étaient disponibles selon les exigences du Code municipal;

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE PAR ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le règlement 2018-617 - Règlement régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2018 soit adopté.

ADOPTÉE

2018-11-05.13

RÈGLEMENT 2018-618 RÉGISSANT LA TAXE FONCIÈRE ET LES TAUX DE COMPENSATION DES SERVICES AFIN DE POURVOIR AUX DÉPENSES DE L'ANNÉE 2019 – AVIS DE MOTION

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 NOVEMBRE 2018**

Je, ELIZABETH FEE donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement 2018-618 sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de déterminer les taux de taxes foncière et de compensation pour les divers services octroyés par la municipalité afin de pourvoir aux dépenses de l'année 2019.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Une copie dudit projet de règlement est déposée, le tout conformément à la loi.

2018-11-05.14

ÉTATS COMPARATIFS BUDGÉTAIRES-DÉPÔT

Le Directeur général et Secrétaire-trésorier dépose les états comparatifs budgétaires requis par la loi.

2018-11-05.15

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ESTRIE – ADHÉSION

ATTENDU l'offre d'adhésion annuelle au Conseil Régional de l'Environnement de l'Estrie (CREE);

ATTENDU QU'il est opportun pour la Municipalité d'adhérer à l'organisme;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adhère au CREE et assume le coût d'adhésion annuelle de 50 \$;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02 130 00 494.

ADOPTÉE

2018-11-05.16

77, RUE MAIN – PROLONGATION DE PERMIS

ATTENDU QUE des autorisations ont été accordées à l'organisme *Les communautés de retraités Massawippi* en vue de la démolition partielle, de l'agrandissement et de la rénovation du bâtiment sis au 77, rue Main;

ATTENDU QUE des travaux ont été réalisés en vue d'amorcer la démolition du bâtiment;

ATTENDU QUE des changements au sein du personnel de direction de l'organisme ont entraîné des délais dans la réalisation des travaux prévus;

ATTENDU la volonté de l'organisme de poursuivre les travaux prévus selon les plans approuvés;

ATTENDU QUE le projet de l'organisme demeure tout aussi opportun pour la communauté et conforme aux orientations de la Municipalité;

ATTENDU QUE le projet de l'organisme demeure inchangé;

ATTENDU la demande de l'organisme à l'effet de disposer de six mois additionnels pour la réalisation des travaux;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ELIZABETH FEE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'échéance du permis octroyé soit portée au 12 septembre 2019 conditionnellement à ce qu'un échéancier des travaux établi en fonction de cette nouvelle échéance, soit remis à la Municipalité.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 NOVEMBRE 2018**

2018-11-05.17

RÈGLEMENT 2018-616 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2018-608 – RÈGLEMENT SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE NORTH HATLEY – ADOPTION

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 9 octobre 2018 et que le projet de règlement à été présenté et déposé;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE des copies du projet de règlement tel qu'il a été présenté étaient disponibles selon les exigences du Code municipal;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le règlement intitulé « Règlement 2018-616 – Règlement sur la démolition d'immeubles sur le territoire de la Municipalité du Village de North Hatley » soit adopté;

ADOPTÉE

VARIA

2018-11-05.18

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT PUBLIC LOCAL

INTERVENANTS

KRISTA FIDLER
KRISTA FIDLER
PAUL ST-PIERRE
PAUL ST-PIERRE
PAUL ST-PIERRE
M. HICKOCKS
NAISI LEBARON
DOMINIQUE CYR
DOMINIQUE CYR

OBJETS

COLLECTES DE FEUILLES EN 2 SEMAINES
NIVEAU DE L'EAU DU LAC
COLLECTE DE COMPOST EN NOV (EN AVOIR PLUS)
PROLONGATION DU PERMIS DU CONNAUGHT (VALIDITÉ)
RÉSULTATS FINANCIERS DE LA PLAGE SUR LE WEB
RÈGLEMENTS D'URBANISME TRADUITS EN ANGLAIS
NORTH HATLEY CLUB (VANDALISME ?)
NÉGOCIATIONS NHRS ET PLAISIRS D'HIVER
CALENDRIER DU COMPOST À REVOIR

RÉSOLUTION 2018-11-05.16 77, RUE MAIN – PROLONGATION DE PERMIS

Suite à la deuxième période de questions, alors que furent soulevés des doutes quant à la validité des permis octroyés, le conseil juge à propos de procéder à des vérifications complémentaires. L'administration verra donc à suspendre l'exécution de la résolution 2018-11-05.16 dans l'attente d'avis à cet effet.

2018-11-05.19

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19H55 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS-GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Daniel Décary
Directeur general et Secrétaire- trésorier

Je, Michael Page, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal